

Évaluation participative de vulnérabilité et de capacité (EPVC) et Plans d'action basés sur les prévisions (AbP)

Boîte à outils pour les actions anticipées dirigées au niveau local

Objet

Cet outil est destiné à fournir des directives sur les informations clés à recueillir et les résultats (livrables) qui doivent être produits afin de les utiliser pour élaborer des plans des interventions d'intervention d'urgence communautaires et pour le processus de planification améliorée des interventions d'urgence (PAIU). Il sert également à mettre en évidence la manière dont les informations recueillies sont utilisées pour élaborer des protocoles d'action précoce (PAP).

Directives

Associer les aléas, l'exposition et la vulnérabilité contribue à définir le risque et à déterminer les impacts de ce risque s'il se produit. Élaborer un tableau « Vue d'ensemble d'impact » est un élément essentiel d'un système de prévision basé sur l'impact ; cela permet d'assurer que ce qui est prévu est clair et ciblé. Les tableaux d'impact, et la planification associée, sont spécifiques à chaque lieu. Ils sont basés sur la géographie locale, les vulnérabilités locales et d'autres caractéristiques de la région.

Lors de la collecte des informations contenues dans cet outil, il est essentiel d'identifier et de clarifier la gravité des impacts. Ces informations peuvent être utilisées pour rédiger une fiche d'impact suffisamment précise pour être utile en présence d'un aléa. En prenant les mesures nécessaires pour élaborer des descriptions précises des impacts pouvant être engendrés par un aléa priorisé, les prévisions fourniront aux habitants de différents endroits des informations plus utiles que celles qu'ils reçoivent actuellement.

Réseau Mondial des Organisations de la Société Civile pour la Réduction des Catastrophes (GNDR)

Association à but non lucratif enregistrée sous le numéro 1141471. Société à responsabilité limitée, enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 07374358

Siège social: 8 Waldegrave Rd, Teddington, Londres, TW11 8HT, Royaume-Uni

+44 (0)2089 777726 | info@gndr.org | gndr.org

En trois étapes, élaborer le tableau « Vue d'ensemble d'impact », mais notez bien que vous devrez peut-être répéter les étapes plusieurs fois pour que le tableau soit le plus efficace possible :

1. Recueillir des informations par l'intermédiaire des parties prenantes, en préparation de l'atelier de PAIU, et pour atteindre la prestation attendue n° 1 : Rapports d'EPVC communautaires et consolidés.
 - a. Identifier l'aléa prioritaire le plus fréquent et ses sous-aléas :
 - i. Types et impacts associés.
 - b. Déterminez l'exposition et la vulnérabilité associées aux aléas :
 - i. Identifiez le type de données disponibles et les lacunes existantes ;
 - ii. Déterminez les partenaires et les parties prenantes qui doivent être impliqués dans la collecte de données spécifiques à un endroit ;
 - iii. Rencontrez les parties prenantes et les partenaires pour obtenir des informations sur les populations et les zones vulnérables.
 - c. Identifiez les seuils pour des aléas particuliers.
2. Affinez les informations et rédigez le tableau « Vue d'ensemble d'impact », présentez-le lors de l'atelier de PAIU et réalisez la prestation attendue n° 2 : Plan d'AbP.
 - a. Déterminez la pertinence des données reçues ;
 - b. Identifiez le niveau de détail à fournir ;
 - c. Élaborez les fiches d'impact pour les aléas particuliers ;
 - d. Définissez (identifiez / clarifiez) les niveaux de gravité ;
 - e. Définissez et ajustez les seuils pour des aléas et des lieux particuliers.
3. Testez le tableau Vue d'ensemble d'impact et réviser-le à la suite de l'atelier de PAIU :
 - a. Testez les tableaux avec les parties prenantes, les partenaires et les prévisionnistes :
 - i. Identifiez le langage et l'approche qui seront les mieux reçus ;
 - b. Réviser la mise en page, le langage et la conception en fonction des commentaires reçus.

Tout le texte des exemples de prestation attendue ci-dessous doit être considéré comme un texte d'orientation, mais il est recommandé de conserver les mêmes titres. [Les titres sont indiqués en bleu.](#)

Prestation attendue n° 1 : Évaluation participative de vulnérabilité et de capacité (EPVC) – Modèle de rapport

Ce modèle peut être utilisé à la fois pour les rapports communautaires individuels et pour le rapport consolidé des résultats. Le rapport consolidé doit résumer les informations communes mais indiquer également les zones les plus exposées et les éléments les plus vulnérables (groupes cibles et biens). Selon les besoins, les communautés doivent être aidées pour mettre à jour ou élaborer leurs plans de préparation et des interventions d'urgence en utilisant les informations recueillies lors de l'évaluation participative de vulnérabilité et de capacité (EPVC).

Conseil : les informations collectées pour l'EPVC doivent être pertinentes pour l'aléa prioritaire (c'est-à-dire les inondations, les cyclones ou les sécheresses) sur lequel porte la planification de l'action basée sur les prévisions (AbP) (voir la section ci-dessous, Prestation attendue n° 2).

a) Profil historique

Renseignements sur les crises et catastrophes précédentes, le moment où ces événements se sont produits, l'ampleur de l'aléa et des sous-aléas associés, et l'échelle d'impact de ces événements. Les projections pour les événements futurs doivent également être déterminées en fonction des projections climatiques pour le phénomène lié à l'aléa prioritaire.

b) Fréquence et calendrier des phénomènes liés à l'aléa

Fournissez un résumé de la fréquence des différents niveaux de gravité du phénomène lié à l'aléa principal (sur la base du profil historique). Incluez des détails sur la période au cours de laquelle ces aléas se produisent et sur leur durée. Un calendrier saisonnier peut également être inclus, indiquant le moment où ont lieu les activités liées aux moyens d'existence ou autres événements et activités saisonniers et où celles-ci coïncident avec les aléas.

c) Vulnérabilités et impacts

Les vulnérabilités qui contribuent à l'impact des phénomènes liés à l'aléa ou des catastrophes / crises, notamment les différents sous-aléas. Les effets des impacts initiaux sur la population affectée (notamment les données sur le nombre de ménages, de personnes ou de biens affectés par chaque phénomène) et les groupes particuliers [en tenant compte du sexe, de l'âge, du handicap et des moyens d'existence], c'est à dire ceux qui ont fait souffrir les gens, et les impacts sur la communauté au sens large. Inclure également les facteurs affectant la capacité des communautés à se relever.

d) Actions et opportunités

Les actions prises ou proposées par la communauté et les individus (avant, pendant et après), notamment les actions qui tirent parti de toute opportunité de renforcer la résilience aux catastrophes. Renseignements sur le soutien externe généralement reçu (c'est-à-dire l'aide des autorités locales ou des ONG), ainsi que la pertinence et l'efficacité de ce soutien.

Remarque : Les catégories d'actions doivent être explorées (des exemples d'activité sont donnés pour aider à expliquer ces catégories).

- État de préparation, atténuation et adaptation : exercices de simulation, sécurisation des biens et des ressources, pratiques agricoles adaptées ;
- Préparation : pré-positionnement des articles nécessaires dans les 72 premières heures après l'impact d'une catastrophe ;
- Action précoce : mobilisation des structures locales et formation rapide de remise à niveau ; fourniture d'équipements essentiels ; activités d'atténuation rapide pour protéger les biens et atténuer les impacts ; décaissement rapide de micro-subventions pour soutenir les actions de réponse dirigée par la communauté (sclr) ;
- Réponse : répondre aux besoins de la population touchée ;
- Relèvement : rétablissement des moyens d'existence ;
- Toute phase : recommandations et alertes ; micro-subventions aux comités et groupes locaux.

e) Tableau des impacts et actions

Développé en classant par catégorie les informations prioritaires à partir du « profil historique » et les informations sur la « vulnérabilité », ainsi que les « actions » et « opportunités » proposées.

Remarque : Lorsque l'on travaille au niveau communautaire, il n'est pas toujours pertinent d'établir des plans d'action différents (plan A, B, C) pour les différents niveaux de gravité. Deux options sont présentées ci-dessous. Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir trois niveaux de gravité, les informations sur les différents événements historiques sont utilisées pour déterminer le nombre de niveaux de gravité à utiliser.

OPTION n° 1 : Élaborer des plans différents pour les différents scénarios (niveaux de gravité)

Aléa prioritaire :	ex. Sécheresse		
Niveaux de gravité (scénarios) :	Mineur ou Meilleur des cas	Significatif ou Cas le plus probable	Intense ou Pire des cas
Aléas et sous-aléas	•	•	•
Fiches d'impact	•	•	•
Plans (actions prises par la communauté)	•	•	•
Opportunités	•	•	•

OPTION n° 2 : Développer un plan commun pour les différents scénarios (niveaux de gravité)

Aléa prioritaire :	ex. Glissement de terrain		
Niveaux de gravité (scénarios) :	Mineur ou Meilleur des cas	Significatif ou Cas le plus probable	Intense ou Pire des cas
Aléas et sous-aléas	•	•	•
Fiches d'impact	•	•	•
Plans (actions prises par la communauté)	•		
Opportunités	•		

f) Cartographie d'exposition aux aléas et de vulnérabilité

Indication ou définition des zones pour les différents niveaux de gravité des aléas, et vulnérabilités critiques exposées aux aléas. Les différentes zones touchées par les différentes intensités du phénomène lié à l'aléa doivent être indiquées sur ces cartes. Par exemple, en indiquant les différentes zones touchées par les phénomènes d'inondations mineures et majeures.

g) Système communautaire d'alerte précoce

Comprenant des renseignements sur les systèmes en place, ainsi que sur leur efficacité et leurs limites (c'est-à-dire l'exactitude et la fiabilité des informations et des canaux de communication) en vue de permettre aux communautés de déterminer le niveau de gravité du phénomène prévu, lié à l'aléa, et de déterminer les actions appropriées. Cela comprend les sources de surveillance et de prévision des aléas et les signaux d'alerte, les informations (recommandations) reçues et la période d'avertissement dont disposent les communautés avant un phénomène lié à l'aléa. [Les informations pertinentes recueillies à l'aide de l'Outil n° 4 Analyse des lacunes peuvent être introduites ici.]

h) Préparation communautaire et plans des interventions d'urgence

Comprenant des renseignements sur les plans de préparation aux situations d'urgence, les plans des interventions d'urgence et autres plans pertinents disponibles dans la communauté. Aléas et sous-aléas pris en compte. État d'avancement de ces plans et toute action prévue pour leur développement [c'est-à-dire renseignements indiquant si les plans sont à jour, s'ils ont été communiqués ou s'ils sont enregistrés auprès de l'autorité locale, et tout fonds ou soutien disponible pour permettre la mise en œuvre de ces plans]. Les informations pertinentes recueillies à l'aide de l'Outil n° 4 Analyse des lacunes peuvent être introduites ici.]

i) Réseaux institutionnels et sociaux, et coordination des urgences

Comprenant des renseignements sur les comités communautaires, les organisations communautaires ou d'autres groupes communautaires (VSLA, Jeunesse, groupes de subsistance, etc.). Renseignements sur les capacités existantes au sein de la communauté pour gérer les fonds (c'est-à-dire les micro-subventions). Renseignements concernant l'engagement de ces structures communautaires dans les mécanismes de coordination en cas d'urgence ou de crise. [Les informations pertinentes recueillies à l'aide de l'Outil n° 4 Analyse des lacunes peuvent être introduites ici.]

Prestation attendue n° 2 : Plan d'action basé sur les prévisions – Modèle de rapport

Ce rapport est rédigé avant l'atelier de planification participative améliorée des interventions d'urgence (PAIU), sur la base des contributions d'experts techniques en matière de prévision et d'alerte, et des conclusions de l'EPVC. Le contenu de l'ébauche de rapport sera ensuite revu, approuvé et finalisé avec toutes les parties prenantes concernées, au cours de l'atelier de PAIU et de toute réunion de suivi nécessaire.

Remarque : Les processus locaux de planification des interventions d'urgence utilisent généralement les prévisions saisonnières pour alimenter l'élaboration des plans des interventions d'urgence et pour identifier les mesures appropriées de préparation, d'atténuation et d'adaptation. Les prévisions saisonnières peuvent également servir à déclencher des alertes pour des actions précoces dans le cas des aléas à évolution lente (c'est-à-dire, les prévisions saisonnières de sécheresse). Cependant, une lacune communément constatée dans la planification locale des interventions d'urgence est l'utilisation de services de prévision à plus court terme et de systèmes d'alerte précoce pour planifier des actions précoces concernant les aléas à déclenchement plus rapide. Pour ce faire, nous devons identifier les systèmes de prévision utilisables, définir des déclencheurs et planifier des actions précoces qui peuvent être mises en œuvre rapidement dans les jours ou les semaines précédant l'impact de l'aléa. Il s'agit d'une lacune qu'il convient de combler.

A. Informations sur les prévisions et les alertes précoces (locales et scientifiques)

Conseil : Recueillez des informations prévisionnelles sur l'aléa prioritaire et les sous-aléas, ainsi que sur les systèmes locaux (notamment communautaires) de surveillance des aléas, notamment des informations sur les systèmes d'alerte précoce pour les aléas à déclenchement rapide. Ces informations servent à définir les indicateurs et les seuils de déclenchement utilisés pour prévoir les catégories de gravité des aléas. Les prévisionnistes doivent être consultés pour valider la disponibilité des informations prévisionnelles concernant les niveaux de gravité et pour clarifier les temps de préavis de ces prévisions.

Aléa prioritaire	(Soit : inondations, sécheresses, cyclones, etc.) Remarque : Il est important d'être très précis quant à l'aléa prioritaire pour lequel le plan d'AbP est élaboré. Par exemple, quel type d'inondation, élément ou facteur est lié à la sécheresse (c'est-à-dire les périodes sèches) ou, pour les cyclones, l'aléa est-il en lien avec la vitesse du vent, les précipitations et les inondations ou les vagues de submersion ?
------------------	---

<p>Systèmes de surveillance des aléas disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Prévisions météorologiques du département météorologique. ● Alerte précoce de base communautaire. ● Systèmes d’alerte et d’avertissement précoce pour la gestion des catastrophes. ● Etc.
<p>Indicateurs</p>	<p>Il peut s’agir, entre autres, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Prévisions saisonnières ; ● Prévisions hydrométéorologiques à court terme par la méthode des seuils ; ● Bulletins / Recommandations ; ● Alertes ; ● Facteurs de vulnérabilité ; ● Facteurs d’exposition.
<p>Seuils de déclenchement</p>	<p>Les déclencheurs fournissent aux décideurs humanitaires et de développement les informations nécessaires pour savoir qui et quoi est susceptible d’être touché par des aléas futurs et où et quand une action précoce doit être entreprise. Les prévisions qui dépassent les niveaux de danger et les seuils de probabilité conduisent au lancement d’actions précoces, et au déclenchement à l’avance d’actions sur la base de ces alertes. (Voir la partie ci-dessous : Conseils sur les informations prévisionnelles et les déclencheurs pour les différents aléas).</p> <p>Remarque : Les déclencheurs sont essentiels pour une action préventive. Le seuil de déclenchement doit reposer sur un degré élevé de certitude / probabilité (mais il n’y aura pas de certitude à 100 %) qu’un impact nécessitant une assistance humanitaire se produira. Le seuil doit également prévoir un délai suffisamment long pour que des actions précoces puissent être mises en œuvre. Pour définir un seuil approprié de déclenchement, il faut commencer par définir à quel moment le niveau de gravité d’un aléa entraîne des impacts sur la communauté nécessitant une aide humanitaire extérieure.</p>
<p>Temps de préavis</p>	<p>Il s’agit du laps de temps (heures, jours, semaines ou mois) entre le dépassement du seuil de déclenchement, déterminé à partir d’informations de prévision ou d’alerte précoce, et le moment où l’aléa aura un impact.</p> <p>Par exemple, pour différents systèmes de prévision et d’alerte précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévisions saisonnières : x mois ou semaines ; - Bulletins / Recommandations : x semaines ; - Prévisions météorologiques à court terme : jours (c’est-à-dire 5 à 10 jours) ; - Alertes : jours ou heures.

B. Catégories d'aléa et probabilités d'occurrence

Conseil : Utilisez les informations de prévision et d'alerte précoce pour déterminer les différentes catégories de gravité des phénomènes liés à l'aléa (c'est-à-dire minime, mineur, important, intense). Les différentes catégories de gravité peuvent également être déterminées en regroupant les phénomènes historiques dans différentes catégories, en fonction de la gravité de leur impact. Les différents types de catastrophes historiques qui se sont produites définiront le nombre de niveaux de gravité à utiliser. Utilisez les données historiques sur les événements passés pour déterminer la fréquence / la période de retour de l'occurrence des différentes catégories de phénomène lié aux aléas (c'est-à-dire, en moyenne, après combien d'années chaque catégorie de gravité se produira-t-elle ?).

Niveaux de gravité (scénarios) :	Minime	Mineur	Important	Intense
Catégories priorisées de gravité des aléas (exemple fourni pour les inondations)	Inondation de périodicité de 5 ans (probabilité de 20 % par an)	Inondation de périodicité de 10 ans (probabilité de 10 %)	Inondation de périodicité de 20 ans (probabilité de 5 %)	Inondation de périodicité de 50 ans (probabilité de 2 %)
Indicateur de déclenchement (pour l'activation du protocole d'action précoce – voir l'outil n° 6)	Les prévisions indiquent des niveaux de précipitations entraînant des inondations graves d'une périodicité de 10 ans ou plus, pour les zones où les habitations et les moyens d'existence sont vulnérables.			

C. Scénarios

Conseil : Élaborez des scénarios pour les différentes catégories de gravité des phénomènes liés aux aléas pour lesquels les parties prenantes estiment qu'il est nécessaire d'élaborer des plans. Cela devrait inclure les événements de catégories d'aléas importants et intenses.	
Informations requises	Directives générales
Aléas	Définissez les aléas et les sous-aléas associés à chaque catégorie de gravité du phénomène lié à l'aléa primaire (par exemple, pour les tempêtes, il peut s'agir de vents violents, de fortes pluies, d'ondes de tempête, de l'apparition de maladies d'origine hydrique, etc.).

Fiches d'impact	<p>Lors de l'élaboration des fiches d'impact, vous devrez vous assurer que les fiches d'impact élaborées sont concises, faciles à comprendre et pertinentes. Définissez le(s) impact(s) prioritaire(s) de l'aléa primaire et des aléas secondaires, en précisant qui (groupes vulnérables) ou quoi (biens, moyens d'existence, bétail, etc.) souffre le plus, et les zones exposées particulières les plus touchées.</p> <p>Reportez-vous aux cartographies de la communauté qui présentent les détails sur l'exposition aux aléas et la vulnérabilité. Examinez quels sont les secteurs les plus touchés. Sélectionnez uniquement les impacts qui sont spécifiques à un aléa et qui peuvent être liés à un niveau de gravité donné de l'aléa.</p> <p>Les zones / communautés identifiées comme ayant les impacts humanitaires les plus intenses devraient être prioritaires lors de l'élaboration des PAP.</p>
-----------------	---

Plans	<p>Il convient d'élaborer en premier lieu une planification axée sur les personnes et les zones les plus touchées, et le plus gravement. Cette planification doit inclure la préparation communautaire, l'action précoce, les actions de réponse et des recommandations pour la planification des interventions d'urgence et les actions de réponse à prioriser par des secteurs spécifiques. Des plans doivent également être élaborés pour traiter les questions qui touchent la communauté au sens large, pour lesquelles les ressources collectives de la communauté peuvent être mobilisées. Les actions prévues par les différents acteurs doivent se renforcer mutuellement.</p> <p>Remarque : Les catégories d'actions doivent être explorées (des exemples d'activités sont donnés pour aider à expliquer ces catégories).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Préparation, atténuation et adaptation (menées en fonction des prévisions saisonnières à long terme, ou à un autre moment approprié de l'année) : exercices de simulation, sécurisation des biens et des ressources, pratiques agricoles adaptées ; ● Réactivité – coordonnée en fonction d'une prévision à court terme : pré-positionnement des articles nécessaires dans les 72 premières heures après l'impact d'une catastrophe ; ● Action précoce – conduite quand un déclencheur a été atteint : mobilisation des structures locales et formation rapide de remise à niveau ; fourniture d'équipements essentiels ; activités d'atténuation rapide pour protéger les biens et atténuer les impacts ; déboursement rapide de micro-subventions pour soutenir les actions de réponse dirigée par la communauté (sclr) ; ● Réponse – en fonction de l'alerte : répondre aux besoins de la population touchée ; ● Relèvement : rétablissement des moyens d'existence ; ● Toute phase : recommandations et alertes ; micro-subventions aux comités et groupes locaux.
-------	--

Opportunités	<p>Pour renforcer la résilience aux catastrophes, identifiez toutes les opportunités que peut présenter le phénomène lié à l'aléa. Par exemple, l'élaboration de plans permettant d'utiliser au mieux les ressources pour améliorer les moyens d'existence, tout en gérant les risques. Par exemple, l'augmentation des précipitations peut être l'occasion d'améliorer la production agricole en prévoyant de récolter l'eau et de la stocker pour l'utiliser pendant les périodes sèches, les inondations peuvent entraîner des dépôts de sols fertiles qui rendent possible le réensemencement des terres de pâturage. La discussion sur les opportunités encourage la réflexion sur la façon dont les activités des différentes communautés ou groupes de subsistance peuvent se soutenir mutuellement.</p>
--------------	---

OPTION n° 1 : Élaborer des plans différents pour les différents scénarios (niveaux de gravité)

Aléa prioritaire :	ex. Sécheresse		
Niveaux de gravité (scénarios) :	Mineur ou Meilleur des cas	Significatif ou Cas le plus probable	Intense ou Pire des cas
Aléas et sous-aléas	•	•	•
Fiches d'impact	•	•	•
Plans (actions prises par la communauté ou par d'autres acteurs)	•	•	•
Opportunités	•	•	•

OPTION n° 2 : Développer un plan commun pour les différents scénarios (niveaux de gravité)

Aléa prioritaire :	ex. Glissement de terrain		
Niveaux de gravité (scénarios) :	Mineur ou Meilleur des cas	Significatif ou Cas le plus probable	Intense ou Pire des cas
Aléas et sous-aléas	•	•	•
Fiches d'impact	•	•	•
Plans (actions prises par la communauté ou par d'autres acteurs)	•		
Opportunités	•		

D. Recommandations – pour les communautés / les membres individuels du public

<p>Conseil : Les recommandations doivent être élaborées en tenant compte du seuil de déclenchement et des scénarios élaborés pour les différents niveaux de gravité. Reportez-vous à la liste des recommandations communautaires présentée dans le plan de communication ci-dessous (section F. Plan de communication). Les recommandations sont élaborées en incluant une explication sur :</p>	
Que va-t-il se passer ?	Résumé des impacts des aléas, en évitant les termes techniques
Quand cela se produira-t-il ?	<ul style="list-style-type: none">• Quand les impacts commenceront-ils ?• Quand les impacts cesseront-ils de se produire ?• Temps et lieu
Quelle sera la gravité de la situation et où ?	Explication du risque, claire et sans jargon, axée sur les impacts
Quelles actions peuvent être entreprises par les communautés / individus pour réduire les impacts ?	Des recommandations et des directives sur les mesures à prendre pour se préparer, pour des actions précoces / préventives, et pour réagir (faire face et se relever). Présenter ces activités les unes après les autres sous forme d'une chronologie claire

E. Recommandations – pour les utilisateurs de secteurs spécifiques

Remarque : S’engager dans l’élaboration de recommandations particulières à un secteur ne sera pas pertinent pour tous les acteurs (ONG). Par conséquent, l’élaboration de recommandations particulières à un secteur est facultative. Les ONG peuvent toutefois jouer un rôle important en fournissant des informations issues du processus de PAIU aux acteurs ou agences sectoriels afin qu’ils puissent les utiliser dans l’élaboration de recommandations sectorielles.

Conseil : Résumés techniques des événements et des impacts prévus, avec des informations pour des secteurs spécifiques – à utiliser par les organisations pour alimenter l’élaboration de leurs plans de préparation / d’actions préparatoires et / ou de réponse (y compris les Protocoles d’action précoce, voir Outil n° 6), puis à utiliser pour activer leurs plans lorsqu’une prévision ou une alerte est donnée. Ces recommandations doivent être élaborées sur la base d’un « Seuil d’indicateur de déclenchement » défini en accord avec les parties prenantes (voir la section ci-dessous :). Conseils sur les informations prévisionnelles et les déclencheurs pour les différents aléas).

<ul style="list-style-type: none">● Résumé de l’aléa● Résumé technique avec des renseignements sur le paramètre météorologique / climatique, tels que l’ampleur de l’aléa, la probabilité du phénomène● Quels sont les impacts potentiels ?	
<ul style="list-style-type: none">● Quand les impacts commenceront-ils ?● Quand les impacts cesseront-ils de se produire ?● Temps et lieu	
<ul style="list-style-type: none">● Évaluation du risque● Inclure potentiellement des matrices de risques, des cartes de risques / cartes d’intervention● Où les impacts auront-ils lieu ?● Quelle sera la gravité des impacts ?	

F. Plan de communication

Le tableau ci-dessous indique les types de recommandations qui pourraient être élaborés, ainsi que le calendrier de leur communication. Le « modèle de plan de communication » peut servir à élaborer un plan pour les responsabilités de communication de chaque acteur, en lien avec une recommandation particulière. Envisagez de présenter les informations recueillies en incluant un tableau finalisé des impacts, des informations prévisionnelles, et, sur le plan visuel, en utilisant des cartes de vulnérabilité et d'exposition. La couleur peut être utilisée avec succès pour mettre en évidence ou compléter des informations dans le cadre d'une prévision ou d'un avertissement basé sur l'impact.

Remarque : Il convient de donner la priorité à l'élaboration d'avis sur l'état de réactivité des communautés et sur les actions précoces, qui devraient comprendre un calendrier de préparation et d'actions précoces. Cela permettra de mieux comprendre les mécanismes d'action précoce qui doivent être mis en place.

Type de recommandation	Calendrier	Exemple d'alerte précoce / prévision	Exemples de messages de recommandation	Exemples d'actions précoces
Cartographie(s) de vulnérabilité et d'exposition, tableau des impacts et informations prévisionnelles	Avant la saison à haut-risque	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Recommandations sur la préparation communautaire	Mois	Prévision de fortes précipitations supérieures à la moyenne pour la saison à venir. Note : il est important de se rappeler que la compétence des prévisions de précipitations n'est limitée en général qu'à quelques jours.	Informez les communautés sur le risque accru et sur ce qu'il faut faire si le risque se matérialise, par exemple, nettoyer les canaux, etc.	Revoir les plans des interventions d'urgence, réapprovisionner les stocks.
Recommandations de préparation communautaire	Semaines	Forte saturation du sol et prévision de pluies continues entraînant une forte probabilité d'inondations.	Pour permettre une meilleure coordination, alertez les volontaires et les	Pour permettre une meilleure coordination, rencontrez d'autres organismes de réponse et suivez

Type de recommandation	Calendrier	Exemple d'alerte précoce / prévision	Exemples de messages de recommandation	Exemples d'actions précoces
			communautés et suivez de près les prévisions de précipitations.	de près les prévisions de précipitations.
Recommandations d'action précoces communautaires	Jours	Fortes précipitations et niveaux d'eau élevés en amont, susceptibles d'entraîner des inondations.	Diffusez les avertissements et les instructions aux communautés menacées.	Préparez l'évacuation (si nécessaire), mobilisez les volontaires.
Recommandations sectorielles			Informations sur les impacts potentiels et les priorités de préparation et d'action précoce particulières au secteur pour les acteurs impliqués dans ce secteur.	Effectuez une évaluation des marchés.
Recommandation d'alerte communautaire	Heures	Les eaux de crue descendent la rivière jusqu'aux zones touchées.	Messages d'évacuation et de sécurité personnelle.	Évacuez.

Modèle de plan de communication – à élaborer pour chaque recommandation

Parties prenantes (Les responsables de la communication des avis aux différents groupes)	Informations à communiquer (Le moment de la communication des recommandations dépend du type de celles-ci et du temps de préavis associé aux seuils des indicateurs)	Cible / Public (Groupes exposés et vulnérables à cibler par chaque partie prenante avec les informations de recommandation, et le nombre à atteindre)	Canal de communication convenu (C'est-à-dire, visites sur le terrain, brochures, programmes radio, réunions communautaires, haut-parleur, SMS, sites de réseaux sociaux [WhatsApp, Facebook], tableau d'affichage du village, etc.)	Ressources (Ressources disponibles et requises)
A.				
B.				
C.				
Ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire				

Conseils sur les informations prévisionnelles et les déclencheurs pour les différents aléas

Le tableau ci-dessous fournit des exemples et des travaux en cours pour les informations qui pourraient être utilisées pour déterminer les déclencheurs appropriés. Ces informations doivent informer l'élaboration des déclencheurs et servir aux protocoles d'action précoce (PAP). De plus amples informations sur les déclencheurs sont disponibles auprès de :

- [Anticipation Hub Trigger Database](#) ;
- [OCHA Centre for Humanitarian Data](#).

Remarque : Les grandes agences engagées dans l'action préventive utilisent des temps de préavis courts pour leurs déclenchements car elles mobilisent de grandes quantités de ressources qui peuvent entraîner une perte d'investissement. Les organisations locales et nationales devraient d'abord développer des déclencheurs avec des temps de préavis plus longs (qui s'accompagnent d'une moindre certitude que les communautés seront touchées), afin de disposer de plus de temps pour tester, pratiquer et améliorer leurs mécanismes d'action précoce. Les enseignements tirés de ce processus fournissent également davantage d'informations pour améliorer les modèles de déclenchement (voir ci-dessous). Le processus d'examen des Notes d'alerte et des Propositions d'action précoce permet également de s'assurer qu'il y a peu ou pas de regrets associés au soutien des actions précoces proposées (ou en d'autres termes, que les actions précoces proposées contribueront toujours à renforcer les mécanismes de préparation locaux, ou profiteront toujours aux communautés, même si l'impact est nul ou moindre que prévu.

Aléa (choisir parmi les options proposées)	Source(s) de la prévision	Temps de préavis	Périodicité du phénomène lié à l'aléa	Probabilité du phénomène lié à l'aléa	Description et détails du déclencheur (fournissez autant de renseignements que possible sur le processus d'activation du déclencheur)	Mécanisme d'arrêt (fournir une description du processus du mécanisme d'arrêt)	Activations de l'action précoce (enregistrer la date d'activation)
Aléas à déclenchement rapide							
Cyclone / Typhon (en tenant compte de la vitesse du vent) (exemple de la Croix-Rouge)	<ul style="list-style-type: none"> Institut national de météorologie (INM) Centre Météorologique Régional Spécialisé (CMRS, La Réunion) 	3 jours	5 ans	Sans objet	Le PAP cyclone est déclenché sur la base d'informations prévisionnelles diffusées 72 heures avant l'événement et indiquant qu'un cyclone de catégorie 3, dont la vitesse est égale ou supérieure à 120 km/h, touchera la terre. Le déclenchement des actions précoces dépendra des prévisions publiées.	Possibilité de réorienter les actions vers d'autres communautés si la trajectoire du cyclone se modifie. Si le cyclone change radicalement de trajectoire et que les communautés ciblées ont peu de chances de subir des impacts, les actions sont arrêtées.	
Aléas à déclenchement lent							
Sécheresse				Probabilités déterminées pour l'occurrence du meilleur cas, du cas le plus probable et du pire cas	Exemple : Approche progressive basée sur la combinaison d'informations : normal, alerte, alarme et urgence, utilisant une méthode d'information qualitative. Combinaison des seuils	Lorsque les indicateurs passent en dessous du seuil de gravité critique, les actions précoces doivent être réexaminées, et révisées le cas échéant, en fonction de la gravité	

Aléa (choisir parmi les options proposées)	Source(s) de la prévision	Temps de préavis	Périodicité du phénomène lié à l'aléa	Probabilité du phénomène lié à l'aléa	Description et détails du déclencheur (fournissez autant de renseignements que possible sur le processus d'activation du déclencheur)	Mécanisme d'arrêt (fournir une description du processus du mécanisme d'arrêt)	Activations de l'action précoce (enregistrer la date d'activation)
					d'indicateurs atteints pour le niveau de gravité « critique » pour des communautés particulières et des groupes vulnérables.	des effets de la sécheresse et des possibilités découlant de l'évolution des conditions.	

Remerciements

Cet outil a été élaboré sur la base d'outils provenant de la [FICR](#), du [COMET Programme](#) et d'[ODI](#). [Locally Led Anticipatory Action Guide and Toolkit \[Guide et boîte à outils pour l'action anticipée menée au niveau local\]](#) a été rédigé par Chris Ball, directeur de [Bounce Back Resilience Ltd](#) et conseiller humanitaire en matière de RRC et de changement climatique pour Diakonie Katastrophenhilfe. Il a été élaboré sur la base des connaissances acquises au cours du projet Un leadership local pour un impact mondial, mis en œuvre en partenariat avec [Diakonie Katastrophenhilfe](#), [CARD](#), [CEDES](#), [SAF/FJKM](#) et [GNDR](#) ; et soutenu par des fonds de la République fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire du [Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement](#) (BMZ).